

AVIS

à la population de Quincy-Voisins



Un an déjà que les premiers coups de pelleuse ont été donnés sur l'opération Champ Madame

► Où en est-on des travaux de l'opération Champ Madame ?



P.2

► Les Quincéens peuvent bénéficier des services Petite Enfance du Pays Créçois



P.3

► Une centaine d'élèves de l'école élémentaire Dixmerresse est partie en classe verte



P.4

Avancement des travaux sur l'opération Champ Madame



Ce logo rappelle que la ville de Quincy-Voisins rejette l'accord général sur le commerce et les services (AGCS) qui prévoit la privatisation des services publics.



Voici un an que les premiers coups de pelleuse ont été donnés sur l'opération Champ Madame.

A présent, on devine le dessin des voiries internes au lotissement.

Les logements sociaux sont en cours de finition (peinture, carrelage...). Les travaux de réalisation de l'immeuble collectif ont également bien avancé, les entreprises terminent le ravalement. La grue qui servait à la construction de ce bâtiment a été démontée et évacuée.



Les premiers permis de construire pour la construction des maisons individuelles sur les lots libres de constructions viennent d'être attribués.

Le chantier des abords de la salle polyvalente a débuté. Ce sont les entreprises COLAS, CITEOS et PRAT qui réalisent les travaux. On aperçoit à présent l'emprise du futur bâtiment, dont la construction va commencer en juillet (c'est l'entreprise CANARD qui est attributaire du lot gros œuvre).

Le terrain de l'extension de l'école est à présent bien dégagé. Le permis de construire de cette opération vient d'être déposé. L'appel d'offres pour cette réalisation va être lancé ces prochaines semaines, avec pour objectif une livraison en septembre 2014.



Image d'intégration de l'extension du groupe scolaire
et du centre de loisirs

Les Quincéens peuvent bénéficier des services Petite Enfance proposés par la Communauté de Communes du Pays Créçois

Depuis le 1er janvier 2013, la Communauté de Communes du Pays Créçois a vu son périmètre étendu (par décision préfectorale) à 19 communes.

Ce sont donc 4 nouvelles communes qui ont été intégrées : Couilly-Pont-aux-Dames, Esbly, Montry et Quincy-Voisins.

De ce fait, les habitants de Quincy-Voisins peuvent désormais bénéficier des services petite enfance proposés par la Communauté de Communes.

Modalités de demande de places en crèche pour la rentrée de septembre 2013

Vous devez remplir une fiche de pré-inscription disponible sur le site de la Communauté de Communes, dans l'onglet Petite Enfance.

Les pré-inscriptions sont enregistrées tout au long de l'année et étudiées lors des commissions d'admission qui se déroulent courant mars et mai. A l'issue, un courrier est adressé à chaque famille.

Pour les demandes d'accueil occasionnel, les inscriptions sont enregistrées de la même façon.

La pré-inscription est possible seulement si la famille n'est pas en situation d'impayés vis à vis de la Communauté de Communes.

Le dossier doit être déposé directement auprès d'une des structures multi accueil en prenant rendez-vous avec la directrice au :

► 01.64.63.43.60 pour Crécy- la Chapelle « L'Eveil du Pays Créçois » 3, rue de la Chapelle 77 580 Crécy-La Chapelle



► 01.60.43.83.50 pour Esbly « La Marelle » 19, rue Victor Hugo 77 450 Esbly



Il doit comporter :

- La fiche de préinscription à imprimer sur le site du Pays créçois. Vous devez y porter vos besoins d'accueil en tenant compte des amplitudes d'ouverture des établissements respectifs. Attention, les renseignements notés valent engagement de votre part.

- Un justificatif du lieu de domicile : copie de facture de moins de 3 mois

- Un justificatif de l'employeur de chaque parent qui travaille ou une fiche de paye

• Pour les étudiants, copie de la carte étudiant,

• Pour les personnes en situation de recherche d'emploi, attestation pôle emploi

• Pour les personnes en congé parental, justificatif CAF

- Avis d'imposition : le dernier en votre possession.

- Justificatif CAF pour les bénéficiaires du RSA

- Un acte de naissance copie intégrale (à fournir dès l'accouchement pour les naissances à venir).

Pour la commune de Quincy-Voisins, huit places sont réservées. Actuellement quatre demandes ont été faites dont trois acceptées.

**Prochain Conseil municipal
Vendredi 31 mai 2013
à 20h30, en Mairie**

« L'opinion du Maire »

Si l'ensemble des orientations de la politique de la Communauté du Pays Créçois n'a pas retenu notre approbation, certaines ont eu un écho favorable de notre part, en particulier le développement des crèches. C'est donc avec positivité que nous avons voté pour une nouvelle crèche de 55 places à St Germain S/Morin. Cela ne sera sans doute pas suffisant pour notre nouveau bassin de vie, mais cela constitue une avancée notable !

Jean-Jacques JEGO



JURY CRIMINEL

Le tirage au sort des jurés d'assises sera effectué publiquement

Le vendredi 31 mai 2013 à 11h, en mairie



Affaires Scolaires, Jeunesse

INFORMATION

Par décision de l'inspection de circonscription de l'éducation nationale, **le mercredi 22 mai 2013 est une journée travaillée dans toutes les écoles** de la commune, en remplacement du jeudi 8 novembre, libéré pendant les vacances de la Toussaint 2012.

La Dixmeresse a fait ses jeux !

Une centaine d'élèves de l'Ecole Élémentaire La Dixmeresse sont partis en classe de découverte, du dimanche 7 au jeudi 11 avril, hébergés dans le magnifique domaine de Hautefeuille à Malicorne. (Yonne)

Pour les élèves de CE2 et CM1, le lundi a été consacré à la visite, tant attendue depuis des mois, du « chantier médiéval de Guédelon ». Cette plongée dans le Moyen-Age leur a non seulement permis d'avoir une idée plus précise des techniques de construction, mais aussi de la vie durant l'édification d'une telle place forte. Parallèlement à ce voyage dans le temps, les CM2 ont installé le matériel nécessaire au déroulement des Olympiades de la Dixmeresse.

Les deux jours suivants ont donc vu s'affronter 20 équipes sous les giboulées tardives et parfois dans la boue. Chacun a dû donner le meilleur de soi-même pour le compte de son équipe. C'est aussi bien

dans des sports individuels tels le tir à l'arc, que dans les sports collectifs (hockey sur gazon, thèque), ou encore en relais (run and bike en orientation, relais de natation, disque-golf) que ces petits Quincéens ont fait preuve de beaucoup de combativité et de courage dans l'effort. Il faut les féliciter. Pour rester dans le sport, le séjour s'est terminé par la visite du Centre de formation de l'A.J.Auxerre avec un accueil extraordinaire. Avant le retour, la visite de la ville a encore permis aux élèves de profiter des derniers moments de convivialité en groupe.

Saluons donc le courage et l'investissement de tous les enfants et de leurs accompagnateurs qui ont largement contribué à la réussite de ce voyage et à l'émergence de souvenirs inoubliables.



La liste de l'Avenir de Quincy-Voisins n'a pas transmis sa contribution pour le mois de mai 2013

Kermesse de l'école de la Forestière : Bord de mer et piraterie



Samedi 20 avril, l'école de la Forestière organisait sa kermesse. Les cris et les éclats de rire des petites frimousses grimées pour accueillir les visiteurs, envahissaient la cour de l'école sous un soleil toutefois très discret. Dans les salles de classe, c'était dans une ambiance très « aquatique » que petits mousses et pirates ont ambarqué les parents. Au gré des flots, le capitaine du bateau, directrice de l'école, Nadine Riehl, a tenu le cap et a fait reprendre aux parents le refrain de la chanson « Il était un petit navire » dans un canon survolté.

A la fin du mois de septembre, les 57 élèves des classes de CE1 et CP/CE1, partiront au bord de mer, à Saint-Malo encadrés par deux maîtresses. Bon voyage, mousaillons ! Une belle façon de concrétiser le travail de l'année sur le thème de la mer.

Consultez le projet de révision du plan de déplacements urbain d'Ile de France et donnez votre avis Enquête publique du 15 au 18 mai 2013

Que vous soyez piéton, cycliste, usager des transports collectifs, automobiliste ou professionnel de la logistique, le plan de déplacements urbains d'Ile de France (PDUIF) vous concerne directement. En effet, il impactera le quotidien de chacun car il vise à atteindre un équilibre durable entre, d'une part, la projection de l'environnement, de la santé et la préservation de la qualité de vie. Par ces actions, le PDUIF a pour objectif de réduire de 20 % les émissions de gaz à effet de serre entre 2010 et 2020 tout en intégrant l'augmentation du nombre de déplacements. Cette ambition passe par l'intensification de l'usage des transports collectifs, de la marche et du vélo.

L'enquête publique sur la révision du Plan de déplacements urbains d'Ile de France est directement accessible en ligne.

Consultez :

- ▶ Le projet du PDUIF
- ▶ Le cadre législatif applicable au PDUIF
- ▶ Le calendrier de la révision du PDUIF

Les modalités de l'enquête

ET DEPOSEZ VOTRE AVIS

▶ <http://enquetespubliques.iledefrance.fr>



Communiqué de la Caisse d'Allocations Familiales de Seine-et-Marne

Modalités d'ouverture des lieux d'accueil du lundi 15 avril au vendredi 28 juin 2013.

Les techniciens qui assurent habituellement l'accueil des allocataires sont mobilisés pour traiter les dossiers en attente, aussi, les lieux d'accueil décentralisés ainsi que l'accueil du siège seront fermés une semaine sur deux alternativement, du lundi 15 avril au vendredi 28 juin 2013.

Attention ces fermetures ne concernent pas les rendez-vous RSA et l'accueil sur rendez-vous à Lognes, qui sont maintenus.

Retrouvez le calendrier complet d'ouverture des accueils de Melun, Montereau, Chelles et Meaux sur www.caf.fr (RUBRIQUE «Ma Caf») Sui-vez son dossier et accédez à différents services de la CAF :

- www.caf.fr (accessible 24h/24 et 7 jours sur 7)

- L'accueil téléphonique avec un téléconseiller (0810 25 77 10) est ouvert de 8h30 à 12h et de 13h à 16h

Centre de loisirs Inscriptions juillet et août 2013



Afin de prévoir le personnel d'animation nécessaire, la date de clôture des inscriptions est fixée :

au 15 juin 2013 impérativement

Passé ce délai, nous ne pourrions plus valider d'autres inscriptions ni accepter de modification d'inscription.

Merci de votre compréhension.

Retrait des fiches de réservation en Mairie, au centre de loisirs ou sur le site de la Mairie

Pièce à fournir :

- L'avis d'imposition 2012 (si vous ne l'avez pas encore donné)

- Dossier de renseignements à retirer en Mairie si votre enfant n'est pas déjà inscrit dans la structure périscolaire

Information en Mairie au 01.60.04.89.34

Service scolaire/ jeunesse



COMPTE RENDU DU CONSEIL MUNICIPAL du 29 Mars 2013

Approbation du compte administratif 2012

	Investissement	Exploitation
Dépenses	552 560.11 €	4 977 083.94 €
Recettes	2 567 835.73 €	5 910 185.22 €
Résultat	2 015 275.62 €	933 101.28 €

► 20 voix pour - 3 voix contre

Fiscalité locale- Vote des taux d'imposition

	Taux 2012	Taux 2013	Base 2013	Produits 2013
Taxe d'habitation	20.19 %	12.47 %	5 290 000 €	659 663 €
Foncier bâti	24.92 %	24.92 %	3 604 000 €	898 117 €
Foncier non bâti	79.90 %	79.90 %	45 400 €	36 275 €
CFE	21.86 %			
Total produits				1 594 055 €

A noter que la commune de Quincy-Voisins ne vote plus le taux de la CFE (cette Contribution Foncière des Entreprises étant perçue directement par la Communauté de Communes), que la Communauté de Communes récupère la part départementale de la Taxe d'Habitation (7.72 % que percevait la commune depuis 2010), le taux communal de la Taxe d'Habitation revient donc à 12.47 % (taux de 2010), et que la compétence Ordures Ménagères étant reprise par la Communauté de Communes, la commune de Quincy-Voisins ne perçoit plus le produit de la TEOM et donc ne vote plus le taux de celle-ci.

► 21 voix pour – 1 abstention – 2 voix contre

Budget unique communal 2013

Section investissement du budget unique équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 5 303 247.51 €.

Section de fonctionnement du budget unique équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 6 445 382.82 €

► 21 voix pour – 3 voix contre

Subventions aux associations

AFIP	120.00 €	BRIEARTS	500.00 €
ASSOCIATION CULTURE LOISIRS SPORTS	11 000.00 €	CADETS POMPIERS	100.00 €
AFLM/VAINCRA LA MUCOVISCIDOSE	76.50 €	COMPAGNIE D'ARC	1 213.00 €
AMICALE DES MAIRES	107.00 €	COMITE DU SOUVENIR FRANÇAIS	50.00 €
AMICALE LOISIRS	900.00 €	CROIX ROUGE	457.50 €
AMPROD	50.00 €	CROQUEURS DE POMMES	50.00 €
UNION NATIONALE DES ANCIENS COMBATTANTS	300.00 €	DANSE MUSIQUE FOLKLORIQUE	610.00 €
ANGUELOS	1 700.00 €	DDEN	30.50 €
ARTISTES EN ARTS PLASTIQUES	120.00 €	DEMAIN NOS JARDINS	100.00 €
ASSOCIATION LOCALE DES DIABETIQUES	30.50 €	DHUIS EN SCENE	600.00 €
BADMINTON	3 370.00 €	CLUB ENERGYM'S	1 683.00 €
FAMILLES RURALES	5 000.00 €	PETANQUE ACLS	150.00 €
FNACA	310.00 €	RANDONNEURS PEDESTRE	701.50 €
FRERES D'AILLEURS	250.00 €	RELAXATION FAMILLES RURALES	143.00 €
GYM TONIC FAMILLES RURALES	143.00 €	SEVESENCE	73.00 €
GYM FAMILLES RURALES	143.00 €	SECOURS POPULAIRE	457.50 €
HANDBALL	4 191.00 €	SOCIETE DE TIR QUINCY-VOISINS	2 724.00 €
IN VELO VERITAS	372.00 €	TENNIS DE TABLE	3 096.00 €
JUDO CLUB	769.00 €	TENNIS CLUB QUINCY-VOISINS	2 142.00 €
JUMELAGE	2 000.00 €	TI MOUN	200.00 €
KARATE DO	860.00 €	UNION SPORTIVE QUINCY-VOISINS	17 171.00 €
CHORALE LES FOUS CHANTANTS	200.00 €	UNSS COLLEGE DE NANTEUIL	100.00 €
METRANOME	1 000.00 €	VOLLEY BALL	2 166.00 €



Subvention à la caisse des écoles et au centre communal d'action sociale

Caisse des écoles	30 100.00 €
C.C.A.S	82 210.00 €

- ▶ 20 voix pour - 3 abstentions

Compte administratif 2012 - budget eau

	Investissement	Exploitation
Dépenses	9 636.11 €	57 159.97 €
Recettes	43 710.69 €	54 952.43 €
Résultat	34 074.58 €	- 2 207.54 €

- ▶ 21 voix pour - 2 abstentions

Budget unique eau -2013

Section investissement équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 63 552.34 €

Section d'exploitation équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 265 335.18 €

- ▶ 22 voix pour - 2 abstentions

Compte administratif 2012 - budget assainissement

	Investissement	Exploitation
Dépenses	32 230.02 €	37 504.75 €
Recettes	50 715.15 €	145 324.36 €
Résultat	18 485.13 €	107 819.61 €

- ▶ 21 voix pour - 2 abstentions

Budget unique assainissement - 2013

Section investissement du budget unique équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 380 491.39 €

Section d'exploitation du budget unique équilibrée comme suit en recettes et dépenses : 822 264.10 €

- ▶ 22 voix pour - 2 abstentions

Répartition des sièges au sein du conseil communautaire du Pays Créçois à compter de 2014 : Quincy-Voisins : 5 représentants

- ▶ 17 voix pour - 2 abstentions- 5 voix contre

Modification des rythmes scolaires

Le Conseil Municipal prend acte de la mise en place des nouveaux rythmes scolaires pour la rentrée 2013 et autorise Monsieur le Maire à solliciter les aides spécifiques de l'Etat – 50 € par enfant.

- ▶ 19 voix pour - 3 abstentions- 2 voix contre